

## 7 LA FEMME ET LA SANTE

La Plateforme d'Action de Beijing declare: la femme a le droit de *profiter pleinement de sa santé physique et mentale*; nous comprenons la santé comme un état de bien-être physique, mental et social en incluant le bien-être émotionnel, social et physique des femmes. Tout cela doit être déterminé par le contexte social, politique et économique.

Après avoir constaté que la majorité des femmes ne jouissent ni de la santé ni du bien-être ( principaux obstacles pour atteindre le meilleur degré de santé parmi les femmes dans différentes régions du monde, classes sociales et groupes indigènes ou ethniques ). La Plateforme considère qu'il est indispensable d'*assurer le droit de toutes les femmes afin qu'elles puissent s'assurer du plus haut niveau de santé durant toute leur vie à égalité avec les hommes*. De cette façon, nous réclamons l'accroissement de l'accès des femmes pendant toute leur vie à des services de santé, à l'information, à des services de qualité, au renforcement des programmes de prévention pour l'amélioration de la santé des femmes, à entreprendre des initiatives non sexiste afin de faire face aux maladies sexuellement transmissibles, le virus VIH et d'autres questions de santé sexuelle, à développer la recherche et la diffusion de l'information sur la santé des femmes et enfin d'augmenter les recours et de réaliser le suivi de leur santé..

Ces recommandations de la Plateforme d'Action sont incluses dans le document présenté par le Gouvernement et fortement dénaturées. Si la Plateforme déclare que *la femme a le droit d'exercer son contrôle et de décider librement et sous sa responsabilité toutes les questions relatives à la sexualité, en incluant sa santé sexuelle et reproductive, libres de coercition, discrimination et violence*, le document du Gouvernement se limite à parler du droit à l'obtention de l'information et à l'accès des méthodes de planification familiale. De cette manière, une des réussites les plus importantes obtenues à Beijing, est réduite à un simple droit d'information. D'autres thèmes posent problème comme l'accès aux services, manifestement inégal puisque toutes les femmes ne peuvent pas accéder dans les mêmes conditions aux prestations sanitaires dans le cadre de la santé sexuelle et reproductive ( IVG, contraceptifs, service de Planification Familiale ) et santé mentale ( anorexie, boulimie, dépressions et situations psycho-affectives...). La qualité des services sont à ajuster à la demande réelle. Enfin, pour les femmes qui travaillent dans le secteur de la santé, la promotion doit se faire plus effective. En conclusion, à travers toutes les recommandations qui sont faites par la Plateforme d'Action, nous avons besoin d'établir des programmes et des services qui incluent des campagnes à travers les médias afin de prévenir, détecter et traiter le cancer du sein et d'autres maladies.

Pour tout cela nous exigeons:

- 1 Le besoin de rendre compatible la structure sanitaire et la demande des femmes ( anorexie, boulimie, alzheimer, santé mentale, virus VIH, etc...) avec un personnel techniquement préparé.
- 2 Les soins amenés par les femmes ne doivent pas automatiquement et exclusivement reposés sur elles. Pour cela, on doit créer des services sanitaires et d'appui. Dans ce sens, nous manifestons notre préoccupation extrême au sujet de l'implication des services dans la réduction des budgets et de la privatisation et rendant la situation des travailleuses précaires.
- 3 Les mesures sanitaires doivent assurer les mêmes soins à toutes les femmes en y incluant les femmes immigrées, indépendamment de leur situation légale ou illégale.
- 4 Les accords en matière de coopération internationale destinée à un plus fort pourcentage de l'aide officielle au développement doivent s'accomplir lors des programmes d'éducation et de santé des femmes.